

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00780
Numéro SIREN : 421 124 165
Nom ou dénomination : A.B TRANS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 359

AB TRANS

Société par actions simplifiée au capital de 58 780 euros

Siège social : 3 rue des Tisserands – 57070 METZ

RCS METZ 421 124 165

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 AOUT 2023**

[...]

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jérôme BARTHEL de ses fonctions de Président de la Société, avec effet ce jour nonobstant les dispositions de l'article 20 des statuts.

Elle décide de nommer, en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **La société YTSI SAS**
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Sise 8 rue de la Moselle à 57310 GUENANGE
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THIONVILLE sous le numéro 952 843 787

La société YTSI SAS, représentée par son Directeur Général, Monsieur Patrick GINDT, déclare accepter les fonctions de Président et n'être frappée d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui en interdire l'exercice.

Elle exercera lesdites fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Patrick GINDT**
Né le 13 août 1963 à Luxembourg
De nationalité Luxembourgeoise
Demeurant 7 rue des Champs à 5212 SANDWEILER – Luxembourg

Monsieur Patrick GINDT déclare qu'il accepte les fonctions de Directeur Général et qu'il n'est frappé d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui en interdire l'exercice.

Il exercera lesdites fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société.

[...]

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

[...]

Le présent extrait de procès-verbal est signé par voie de signature électronique grâce à l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, conformément à l'article 1367 du Code civil.

Extrait certifié conforme

Pour la société YTSI SAS

Monsieur Patrick GINDT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président

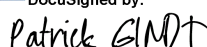
DocuSigned by:

A390F2CD9474450...

Monsieur Patrick GINDT

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

DocuSigned by:

A390F2CD9474450...